

Concepteur et créateur de jardin dans le paysage

RNCP17222 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	214n
Formacode(s)	45009
Code(s) ROME	A1203, F1101, F1104
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	04/01/2024

Certificateur(s)

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE PAYSAGE · SIRET : 19782019400029

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les activités du concepteur et créateur de jardin dans le paysage sont celles du conseil, de la conception et de la création d'un jardin en fonction du paysage et de son environnement. Les activités sont développées selon l'acquis de la méthodologie et de la culture de projet.

Il exerce les activités suivantes :

- de diagnostic : analyse du site et restitution personnalisée,
- de conception d'un projet et de sa réalisation technique et plastique,
- de jardinage,
- de présentation du projet, de communication, de concertation, de négociation avec les divers acteurs,
- d'organisation et de gestion de chantier,
- d'assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le «CCJP» est un concepteur d'espaces. Il doit être capable d'analyser, d'imaginer, de proposer puis de mettre en œuvre des formes et de nouveaux dispositifs paysagers à l'échelle d'un parc ou d'un jardin dans son paysage.

Réaliser le diagnostic d'un jardin ou d'un parc dans un site en vue de la réalisation d'un projet de conception.

Inventer l'espace et traduire des intentions dans des principes de mise en forme et d'ambiance dans le respect des usagers des lieux.

Représenter l'espace et le traduire techniquement.

Intervenir sur le chantier dans le cadre du suivi de sa réalisation et le respect de sa conception. Mettre en œuvre un rapport social, de l'animation et de l'encadrement. Utiliser une culture de jardin et avoir une distance critique (par rapport à l'histoire de l'art et à sa propre production). Faire de la médiation, de la transmission et être relais.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les « concepteurs et créateurs de jardin dans le paysage » ont une activité professionnelle diversifiée qu'ils exercent sous forme libérale ou salariée dans des entreprises, des agences privées, des bureaux d'études ou les administrations de l'Etat, les collectivités locales et territoriales (mairie, conseils généraux)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Assistance à la maîtrise d'ouvrage,
Concepteur et conducteur de projets de jardin, parc et de chantier,
Entrepreneur d'espace vert,
Chargé d'études en bureau d'études et de conseil,
Chargé de mission,
Chef de projet ou de service technique, régisseur,
Enseignant,
Journaliste, rédacteur, communication.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Réglementation(s) d'activités : Il n'y a pas de règlement de l'activité de « créateur et concepteur de jardin dans le paysage ». Cependant, Il peut fonder les principes de son activité en consultant :

- Le code de déontologie des paysagistes concepteurs (2014) établi et approuvé par la FFP (Fédération française du paysage),
- L'UNEP (Union nationale des entreprises du paysage),
- La CNATP (Chambre nationale de l'artisanat, des travaux publics et du paysage),
- La FNPFP (Fédération nationale des producteurs de l'horticulture et des pépinières).
- La Loi MOP (marché public).
- Le référentiel de bonnes pratiques enregistré à l'AFNOR sous le code BP X50-787 en octobre 2009.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 136 €
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels · tension 3/5 (Modérée) B6X72 — Dessinateurs en bâtiment et en travaux publics · tension 5/5 (Très élevée) B7X90 — Architectes · tension 3/5 (Modérée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	35 176
Jugés difficiles à recruter	43 %
Emplois saisonniers	26 %
Familles professionnelles (FAP)	A1X41 — Jardiniers des espaces verts et naturels B6X72 — Dessinateurs en bâtiment et en travaux publics B7X90 — Architectes B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE
5 membres (3 pro et un paysagiste externe)

COMPOSITION DU JURY — VAE
5 membres mini dont 2 pro

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 04/01/2024

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP39849

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
pour toutes questions complémentaires :
formco@ecole-paysage.fr
ENSP

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/17222/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	77
Parcours menés à terme	101
Taux d'achèvement	131 %
Période	03/2022 – 08/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	130
Montant total engagé	248 469 €
Coût moyen par dossier	1 911 €
Durée moyenne	129 h
Période	09/2020 – 12/2023
France compétences	74 %
Reste à charge titulaire	10 %
Entreprise	8 %
France Travail	7 %
OPCO	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.